

# Aérobblue<sup>®</sup>

Revêtement technique intérieur  
pour l'étanchéité à l'air des murs



Afin de répondre à l'objectif fixé par le Grenelle Environnement de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, la Réglementation Thermique 2012 impose d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments neufs dès leur conception. La RT 2012 reprend les principales exigences du label BBC-Effinergie, notamment les valeurs cibles d'étanchéité à l'air de 0,6 m<sup>3</sup>/h.m<sup>2</sup> pour les maisons individuelles et de 1 m<sup>3</sup>/h.m<sup>2</sup> pour les logements collectifs qui seront mesurées en fin de chantier. Pour tout permis de construire déposé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la mesure d'étanchéité à l'air est obligatoire à la livraison des logements.

## PRÉSENTATION

Aérobblue® est un revêtement technique intérieur à base de gypse permettant de **renforcer les performances d'étanchéité à l'air** de l'habitat. Il contribue activement à l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment en traitant les fuites d'air parasites de la maçonnerie et les points singuliers (menuiseries extérieures, plafonds, liaisons des planchers).

## AVANTAGES



Productivité  
chantier

- **Simple et rapide** à mettre en œuvre : 4 heures à 2 personnes pour une maison de 100 m<sup>2</sup> habitables.



Étanchéité  
à l'air

- Obtention de la **performance d'étanchéité** quelles que soient les interventions ultérieures des autres corps de métiers.

- S'applique sur **tous supports maçonnés**.



Gain de place

- **Traite simultanément les murs et les jonctions menuiseries/maçonnerie et plafond/maçonnerie.**

- **S'adapte aux techniques constructives actuelles** (pas de perte d'espace).

- **Pérennité de l'étanchéité** de la maison dans le temps.

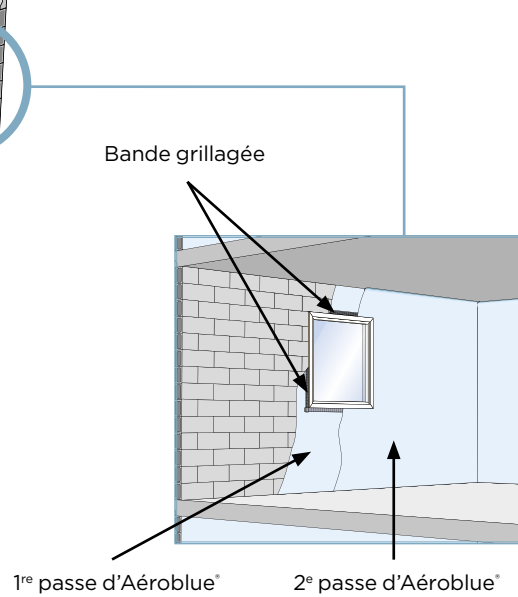
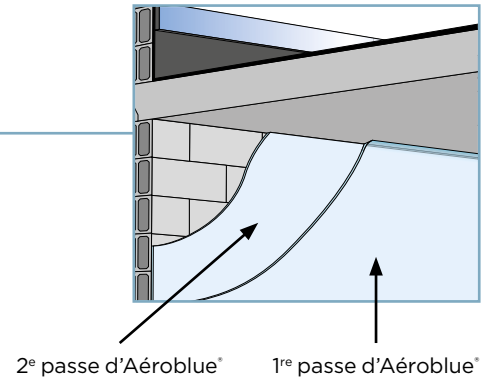
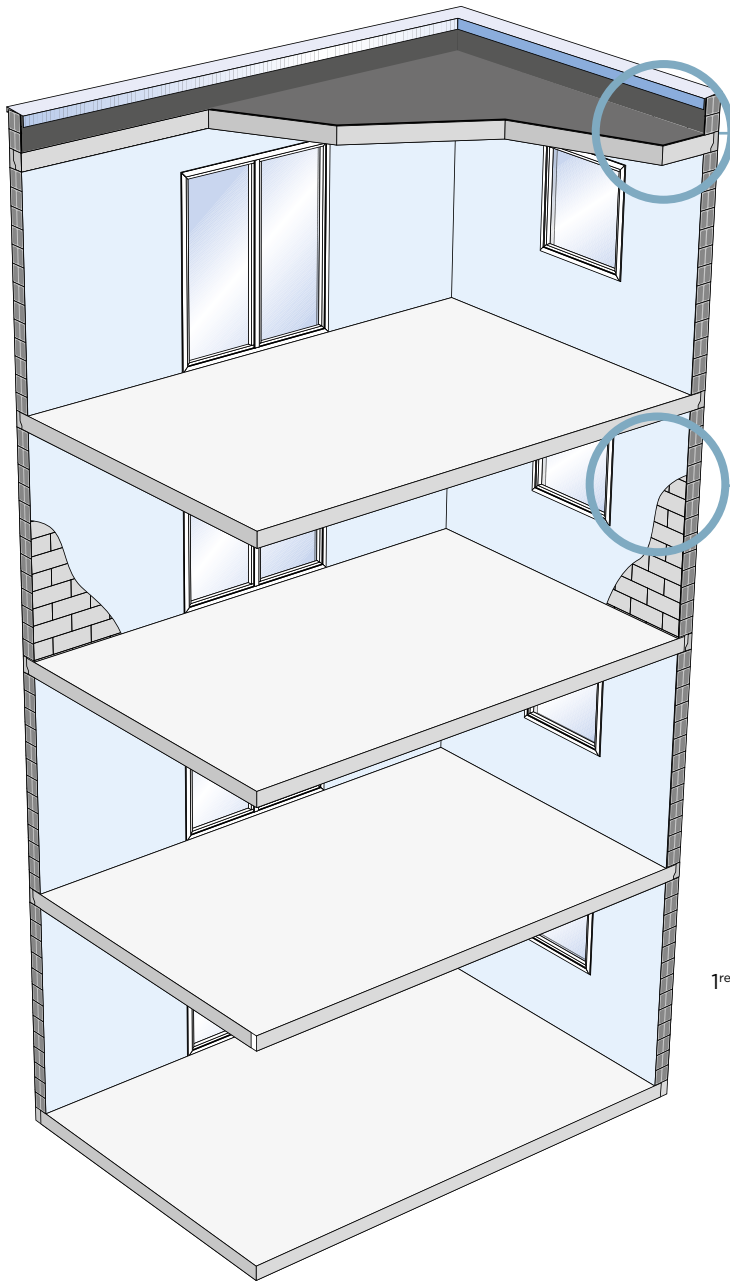
- **Compatible** avec toutes machines de projection équipées d'une vis sans fin, queue de cochon ou rotor stator.



Revêtement technique Aérobblue®	
Couleur	Bleu clair
Temps d'utilisation	1 h
Consommation	5,5 kg/m <sup>2</sup>
Délai avant pose du doublage	48 h (selon la saison et l'aération des locaux) pour doublages collés ou sur ossature (dans le cas des isolants en laine minérale prévoir une membrane pare-vapeur)
Classement au feu	A1
Mesures de perméance à la vapeur d'eau	Coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau exprimé en $\mu = 6$ Résistance à la diffusion de vapeur d'eau exprimée en valeur Sd = 0,03 m*
Marquage CE	Selon la norme NF EN 13279
Dureté	65 Shore C
Conservation	6 mois à compter de la date de fabrication inscrite sur le sac, dans son emballage d'origine fermé à l'abri de l'humidité
Code	L10319A4121
Article	Aérobblue®
Conditionnement	Sac de 25 kg

\* À titre comparatif, résistance d'un pare-vapeur : Sd  $\geq$  18m

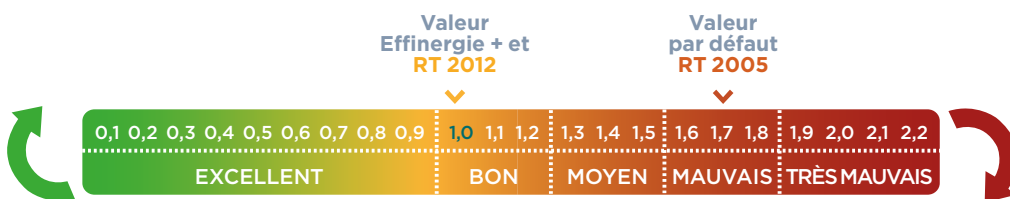
# LOGEMENTS COLLECTIFS



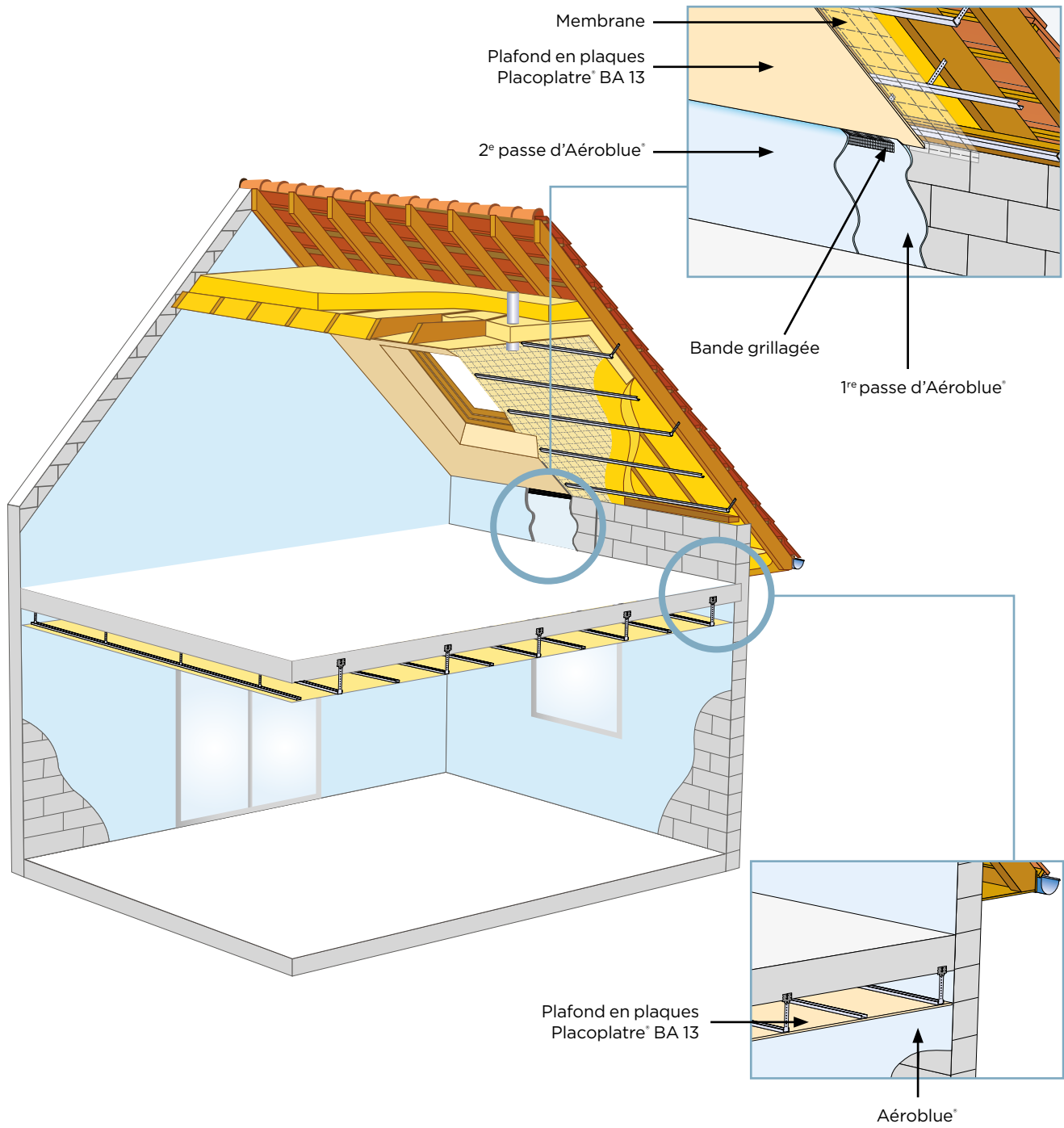
## ■ Résistance au feu

- REI 60 pour les murs réalisés avec les briques Wienerberger (cf. PV 12A-031)
- REI 60 ou REI 240 pour les murs réalisés avec les briques Bouyer Leroux (cf. PV 11-U-070B) ou BGV'Costo

## ■ Valeurs d'étanchéité à l'air en collectif (m<sup>3</sup>/h.m<sup>2</sup>)



# MAISONS INDIVIDUELLES



## ■ Valeurs d'étanchéité à l'air en maison individuelle (m<sup>3</sup>/h.m<sup>2</sup>)



# MISE EN ŒUVRE

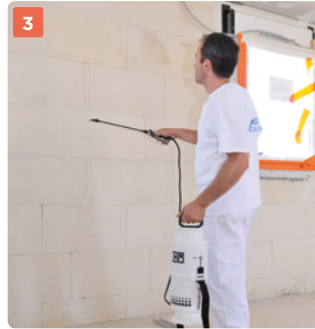
Le revêtement technique Aéroblue® s'applique par projection sur l'intégralité des murs maçonnés extérieurs après enduisage et avant la pose de l'isolation intérieure.



**1**  
Nettoyage de la surface au sol. Bas des murs dépoussiérés sains et secs.



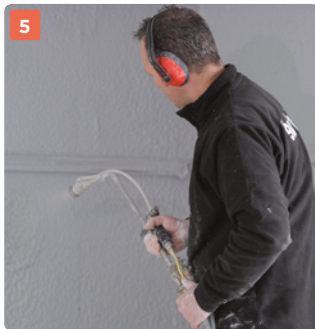
**2**  
Protection des menuiseries extérieures. Utiliser un film plastique de protection « spécial menuiseries » avec bande adhésive. Si les fourrures pour les doublages sur ossature sont déjà posées, les protéger.



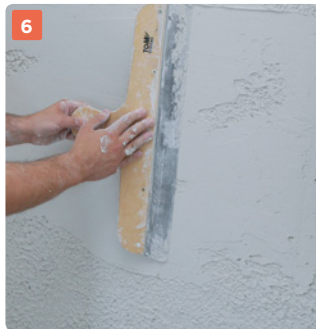
**3**  
Dans le cas d'un support très absorbant (béton cellulaire) ou par temps très chaud, appliquer le primaire Lutèce® Régulateur de fonds. Pulvériser cette solution d'un geste régulier sur la surface complète du mur.



**1<sup>re</sup> passe :**  
Projection de 3 mm d'épaisseur environ par pan de mur. Laisser 15 à 20 minutes avant la 2<sup>e</sup> passe.



**2<sup>e</sup> passe :**  
Projection de 2 mm environ sur chaque pan de mur (au plus, 30 min après la 1<sup>re</sup> passe).



**6**  
Dans le cas de doublage sur ossature, aplanir sur une hauteur de 20 cm à l'endroit précis où la fourrure sera posée. Se munir d'un couteau à enduire et d'un laser si possible.



**7**  
Nettoyer les éventuelles éclaboussures de projection sur les plafonds juste après la 2<sup>e</sup> passe. Utiliser un couteau à enduire.



**8**  
Nettoyage du chantier. Pose du doublage possible 48 h après la projection.

## POINTS SINGULIERS



Noyer une bande grillagée en fibre de verre (type Fibatape de chez Adfors) dans le revêtement technique intérieur aux jonctions menuiseries/maçonnerie et plafond/maçonnerie.

# Vos contacts en région

## Direction Régionale Ouest

Parc tertiaire du Val d'Orson  
Bâtiment D, Hall 1  
Rue du Prê Long  
35770 Vern-sur-Seiche  
Tél. : 02 99 92 33 33  
Fax : 01 46 25 48 39  
Dépt. : 14, 22, 29, 35, 37, 41,  
44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 85.

## Direction Régionale Sud-Ouest

Rue de la Blancherie  
Bâtiment AMBRE  
33370 Artigues-près-Bordeaux  
Tél. : 05 57 34 51 21  
Fax : 01 46 25 48 28  
Dépt. : 09, 11, 12, 16, 17, 19,  
23, 24, 31, 32, 33, 34, 36,  
40, 46, 47, 64, 65, 66, 79,  
81, 82, 86, 87.

## Direction Régionale Paris-Nord-Normandie

Z.I. Le Meux  
3, rue du Tourteret - 60880 Le Meux  
Tél. : 03 44 41 70 71  
Fax : 01 46 25 48 37  
Dépt. : 02, 18, 27, 28, 45, 59, 60, 62,  
75, 76, 77, 78, 80, 91, 92, 93, 94, 95.

## Direction Régionale Est

Immeuble "LE RÉPUBLIQUE"  
8, place de la République  
54000 Nancy  
Tél. : 03 83 18 26 60  
Fax : 01 41 44 81 93  
Dépt. : 08, 10, 21, 25, 39, 51, 52,  
54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 71  
nord, 88, 89, 90.

## Direction Régionale Sud-Est

Espace Saint-Germain  
Bâtiment MILES  
30, avenue du Général Leclerc  
38200 Vienne  
Tél. : 04 74 31 16 40  
Fax : 01 46 25 48 23  
Dépt. : 01, 03, 04, 05, 06, 07,  
13, 15, 26, 30, 38, 42, 43, 48,  
63, 69, 71 sud, 73, 74, 83, 84,  
2A, 2B.



**SAINT-GOBAIN**

**Placoplatre**  
Société Anonyme au capital  
de 10 000 000€  
R.C.S. Nanterre 729 800 706  
34, avenue Franklin Roosevelt  
92150 Suresnes  
[www.placo.fr](http://www.placo.fr)

## Assistance Technique

**09 72 72 00 53** Numéro non surtaxé

## Centres de formation

**0 810 440 440** Service 0,15 € / min + prix appel

E-mail : [service-formation@saint-gobain.com](mailto:service-formation@saint-gobain.com)

## Nos actualités

